■■ Cours de Français — Domingas Silva

Articles — défini, indéfini, partitif

Choisir l'article selon la référence et la quantité.

Défini (le, la, les) \rightarrow connu/unique ; Indéfini (un, une, des) \rightarrow non identifié ; Partitif (du, de la, de l', des) \rightarrow quantité indénombrable.

Exercice — Complétez : « ___ eau », « ___ pommes », « ___ sucre ».

Correction : de l'eau ; des pommes ; du sucre.